

ABONNEMENT

**Saumur**  
Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

**Poste**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 JUIN

## LES FONCTIONNAIRES

M. Andrieux s'occupe, à son tour, de l'étonnante circulaire de M. Rouvier dont nous avons déjà parlé, et la *Petite République française* publie la spirituelle fantaisie que voici :

Monsieur le ministre,

Je m'empresse d'accuser à Votre Excellence réception de la circulaire qu'elle a daigné m'adresser le 28 mai dernier.

Oserai-je vous demander quelques renseignements complémentaires qui me paraissent indispensables pour que je puisse répondre, le cas échéant, aux questions des agents placés sous mes ordres ?

Je ne vous dissimulerai pas que j'ai quelque peine à comprendre comment ma mission n'est pas remplie quand j'ai fait rentrer les impôts et que j'en ai mis le montant à la disposition du Trésor ; je ne m'explique pas quel genre d'obéissance vous me demandez de donner à l'autorité préfectorale.

Déjà vos instructions, arrivant à la veille des élections générales, ont été interprétées par des esprits malveillants comme un appel adressé aux fonctionnaires de l'administration des finances dans l'intérêt des candidatures officielles.

J'ai protesté énergiquement contre une telle interprétation ; je vous crois incapable de recommander sous la République ce que vous avez flétri sous l'Empire, et je craindrais de m'écarter de vos loyales intentions si je demandais à mes subordonnés de compromettre dans les luttes électorales l'administration à laquelle ils ont l'honneur d'appartenir.

Je ne vous cacherais pas cependant que j'ai été inquiet autant que surpris de lire dans un journal ministériel sous la signature de M. Joseph Reinach, qui passe pour être de vos amis, les lignes suivantes :

« Avant tout, par-dessus tout, il faut battre la réaction et le boulangisme. Le gouvernement promet de faire son devoir ; il ne désertera pas la lutte comme en 1885 ; il donnera de toutes ses forces contre cette détestable coalition ; il frappera les fonctionnaires infidèles, etc... »

Dois-je considérer l'article de M. Reinach comme le commentaire autorisé de votre circulaire ? Ma mission est-elle de battre aux élections prochaines les candidats suspects de boulangisme ? Est-ce à cet effet que je dois m'entendre avec M. le préfet ?

Le respect que j'ai pour Votre Excellence ne me permet pas d'admettre que votre circulaire n'ait pas cette portée, car ce serait admettre que Votre Excellence a parlé pour ne rien dire.

Mais le même respect ne me permet pas davantage d'admettre que Votre Excellence me demande de surprendre par la corruption ou par la violence les suffrages des contribuables.

Je ne saurais vous dissimuler d'ailleurs que mon intervention dans les élections prochaines ne pourrait que discréditer le gouvernement sans aucun profit pour les candidats qu'il patronne.

Il est vrai qu'en France le gouvernement peut exercer une influence considérable sur les électeurs ; mais à une condition, c'est qu'il puisse inspirer confiance en son lendemain.

Or, Votre Excellence est trop clairvoyante pour ne pas comprendre que personne ne s'abuse sur le résultat des prochaines élections et sur le sort qui attend au mois d'octobre prochain les honorables membres du cabinet.

Si vous me permettez de vous dire toute la vérité, les contribuables sont convaincus que tout est possible, excepté la continuation de ce qui est.

Désireux de se faire représenter par des députés influents, ils voteront pour les candidats du gouvernement de demain contre ceux du cabinet d'aujourd'hui.

Les fonctionnaires, qui ne sont pas plus bêtes que les contribuables, se disent que, pour conserver leurs places, ils feront sagement de ne pas se compromettre au service d'un pouvoir sans lendemain.

J'ai pensé, monsieur le ministre, qu'il était de mon devoir de ne pas me borner à vous accuser sèchement réception de votre circulaire et que vous me sauriez gré de vous faire connaître les hésitations de ceux qui, sans y parvenir, s'efforcent de donner à vos instructions une interprétation acceptable pour les honnêtes gens.

Veuillez agréer, etc.

Pour copie conforme,  
ANDRIEUX.

## La loi sur les instituteurs

Le nouveau projet de loi sur les instituteurs est en ce moment en discussion au Sénat. Or, il n'est pas sans intérêt de montrer combien sont illusoire les promesses que l'on semble aujourd'hui faire aux instituteurs.

Le rapporteur du Sénat s'est efforcé d'établir que les charges devant peser sur le budget en raison de l'application de cette loi ne dépasseraient pas dix millions par année. Ce chiffre ne serait même atteint que dans huit ans.

M. Léon Say n'a pas eu de peine à montrer combien ces calculs étaient fantaisistes. Pour les justifier, le ministre a affirmé que la laïcisation des écoles de filles serait suspendue ; mais que vaut une pareille promesse si elle n'est faite par voie législative ?

La vérité est que les charges seront beaucoup plus considérables qu'on ne veut bien l'avouer. Déjà on reconnaît que pour huit années elles dépasseront en bloc soixante millions. Or il faudra voter les crédits nécessaires ou ne pas appliquer la loi. Le ministre de l'instruction publique l'a reconnu en disant :

« Si le Parlement ne vote pas de crédits, on ne pourra pas créer de nouveaux postes ». Le Parlement va donc se trouver dans l'alternative ou de surcharger encore un budget qui plie sous le poids, ou de manquer à ses engagements qu'en votant la loi on prend moralement à l'égard des instituteurs.

Il faudra bien qu'on crée les nouveaux postes, car, comme l'a dit M. Léon Say, « que fera le ministre de tous ces jeunes gens que

l'on attire dans les écoles normales primaires et qui réclameront la création de nouveaux postes » ? Ainsi on ne pourra se dispenser de la dépense, dépense qu'il serait si facile d'éviter.

Si, en effet, on avait moins laïcisé d'écoles, ou si on était au moins bien résolu à s'arrêter dans la voie des laïcisations, on posséderait sans augmentation de charges pour le budget les ressources nécessaires pour améliorer la situation des instituteurs. Il n'est pas au fond très surprenant, mais il est piquant de constater que la politique de laïcisation fait tort aux instituteurs dont on s'imaginait ou on prétendait servir les intérêts.

## INFORMATIONS

### MORALITÉ DU VOYAGE DE M. CARNOT

Charles Chincholle, du *Figaro*, termine ainsi son article : « La fin du voyage » :

« M. Carnot, personnellement, s'est fait d'assez nombreux amis. Le gouvernement n'a pas gagné un adhérent. Je déclare dès ce soir qu'on le verra aux élections prochaines. Arras, Saint-Omer et les autres petites localités sont vexées de n'avoir été visitées que par ceux qui ne veulent se rendre dans les grandes villes. Calais et Boulogne, dont chacune aurait voulu être visitée seule, reprochent au préfet, qui est encore plus détesté que je ne l'ai dit, d'avoir transformé le voyage présidentiel en tournée électorale.

» Résultat net : Au fond, à part les récompensés, relativement rares, aucun électeur n'est content. »

### LA HAUTE COUR.

Le dossier complet de l'affaire du général Boulanger aurait été envoyé avant-hier par la commission de la Haute Cour de justice au parquet.

On ajoute que ce fait a été l'objet de longues délibérations au sein du Conseil de cabinet réuni lundi matin.

### ARRESTATION DE FONCTIONNAIRES

On lit dans le *XIX<sup>e</sup> Siècle* : « Depuis quelques mois, l'administration des douanes était victime de détournements considérables provenant de fraudes sur l'importation des tabacs des colonies.

» Le directeur général des douanes, persuadé que ces détournements étaient commis de complicité avec certains employés de l'administration, fit ouvrir une enquête très minutieuse.

» On s'est trouvé bientôt en présence de toute une association de fraudeurs, ayant des ramifications soit à l'étranger, soit aux frontières, soit dans les bureaux mêmes du ministère.

» Des perquisitions ont été faites à Paris chez une dizaine de personnes soupçonnées et trois arrestations ont été faites. »

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* cite, parmi les personnes arrêtées, un haut fonctionnaire.

Un journal du matin annonce que M. Mottay, attaché au cabinet de M. le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a été arrêté par M. le chef

du service de la sûreté, sur l'inculpation d'introduction frauduleuse de tabacs étrangers.

M. Mottay est, en effet, inculpé dans cette affaire ; mais il n'a jamais été attaché au cabinet du sous-secrétaire d'Etat.

M. Mottay était, depuis un an au moins, commis auxiliaire dans les bureaux de l'administration.

Les secrétaires des loges maçonniques de province sont convoqués au Grand-Orient pour les premiers jours de juillet. Ordinairement leur réunion n'avait lieu qu'en septembre.

Est-ce que les élections ne seraient pas pour quelque chose dans cette convocation anticipée ?

On dit que M. Gaussorgues, député du Gard, développera, sur le budget du ministère de l'intérieur, un amendement tendant à la suppression des fonds secrets.

### LA MORT DE M. RICHAUD

M. Richaud, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, qui rentrait en France, est mort le 3 mai d'une attaque de choléra, entre Singapour et Colombo.

Son corps a été jeté à la mer. M. Richaud avait quitté Saïgon très affaibli et n'avait pu attendre l'arrivée de M. Piquet, son successeur, pour lui faire la remise des services.

M. Richaud avait débuté dans le commissariat de la marine. Sa carrière administrative avait été très rapide.

Inspecteur général des services administratifs de la marine, il avait été nommé gouverneur de l'Inde, puis gouverneur de la Réunion.

En dernier lieu il avait succédé à M. Constans comme gouverneur général de l'Indo-Chine.

M<sup>me</sup> Richaud, qui est de retour en France depuis trois semaines, a été avisée hier matin de cette nouvelle par un haut fonctionnaire de l'administration des colonies.

Le télégramme qui annonce la mort de M. Richaud est arrivé l'avant-dernière nuit au ministère.

Selon toute hypothèse, le paquebot des Messageries maritimes, le *Calédonien*, sur lequel avait pris passage M. Richaud, sera mis en quarantaine à Marseille.

M. Richaud devait obtenir un poste dans l'administration des finances. Une trésorerie générale lui avait été réservée par M. Rouvier.

C'est le second gouverneur que le Tonkin nous enlève.

### LES CHEMINS DE FER SERBES

M. de Reverseaux, délégué français à la conférence internationale du Danube, qui, avant de rentrer à Paris, s'était arrêté à Belgrade pour conférer avec M. Patrimonio, ministre de France, au sujet des chemins de fer serbes, a été reçu hier matin par M. Spuller, ministre des affaires étrangères.

M. de Reverseaux, qui a quitté Belgrade samedi, n'a pu donner à M. Spuller que des renseignements incomplets sur cette affaire.

## Les Inondations d'Amérique

Des dépêches de New-York ont apporté la nouvelle d'épouvantables catastrophes causées par les inondations.

Toutes les rivières de la Pennsylvanie, du Maryland, de la Virginie ont débordé.

Un grand nombre de villes et de villages ont été inondés et les habitants ont dû chercher un refuge sur les collines.

C'est à Johnstown (Pennsylvanie) que le désastre a été le plus effrayant, par suite de la rupture d'un réservoir, qui figurait parmi les plus grands du pays. La ville entière est détruite.

On dit que, sur une population de douze mille personnes, quinze cents ont péri.

L'employé du télégraphe à la première station en aval de Johnstown déclare n'avoir pas vu moins de soixante-dix cadavres passer devant ses yeux dans l'espace de quelques minutes.

Le réservoir en question renfermait une énorme quantité d'eau qui servait autrefois à alimenter un canal et qui depuis longtemps n'était plus utilisé que pour la pêche.

Depuis la veille, il menaçait déjà de céder sous la pression des eaux, mais personne ne fit attention à cet avertissement.

Lorsque cette catastrophe — qui rappelle celle de la ville d'Ys engloutie par l'Océan — se produisit tout-à-coup, le spectacle fut atroce.

Des centaines de maisons auxquelles s'accrochaient leurs infortunés habitants furent entraînés à la fois par les eaux.

Des cris affreux retentirent, entendus de fort loin par les habitants des villes en aval, que la mort allait atteindre à leur tour.

On craint que, dans plusieurs de ces localités, le nombre des morts ne dépasse celui relevé à Johnstown, quoique le tocsin ait averti les habitants qu'il ne leur restait plus qu'à fuir. Le désastre s'étant produit la nuit, l'obscurité ajoutait à l'horreur de la situation.

De tous côtés on ne voit que des cadavres accrochés aux arbres; d'autres enfoncés dans la boue.

Le président Harrison a envoyé à Johnstown un télégramme dans lequel il exprime sa douloureuse sympathie aux survivants; il a été le premier à prendre part à la souscription que l'on a immédiatement organisée pour venir en aide aux familles des victimes.

Les dernières nouvelles sont très graves.

L'orage s'est étendu dans le Sud à travers le Maryland et la Virginie.

L'incendie a joint ses ravages à ceux de l'inondation.

On croit que 2,000 personnes ont péri sous les décombres incendiés.

4,800 cadavres ont déjà été retrouvés.

Une vingtaine de voleurs, surpris au moment

où ils s'emparaient des vivres envoyés pour les habitants, ont été pendus par la foule furieuse.

Les médecins ont émis l'avis que l'on n'éteignit pas l'incendie qui continue parmi les ruines, afin que les cadavres fussent tous brûlés, ce qui empêcherait l'épidémie que l'on redoute.

Actuellement des émanations puantes se dégagent des débris.

Les derniers renseignements permettent d'affirmer que 1,500 maisons ont été détruites et que le chiffre des victimes s'élève de 12,000 à 15,000.

Des témoins des scènes horribles qui se sont passées à la suite de la rupture du réservoir assurent que les malheureux blessés dans la catastrophe mettaient eux-mêmes fin à leurs jours pour échapper aux terribles souffrances qu'ils enduraient.

Les pertes sont évaluées à 250,000 dollars.

Les eaux se retirent aujourd'hui presque partout, mais il est probable que la ligne du chemin de fer de Pennsylvanie ne pourra pas être de nouveau rendue à la circulation avant une huitaine de jours.

Les pertes occasionnées à la Compagnie sont estimées de 3,000,000 à 15,000,000 de dollars.

New-York, 4 juin.

3,000 cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent. Les pertes causées par les inondations sont évaluées à 40 millions de dollars.

## NOUVELLES MILITAIRES

### UN VIEIL ÉCUYER

Les journaux ont annoncé la mort du capitaine Raabe, le brillant écuyer auquel nous devons une des méthodes d'équitation les plus parfaites. C'était, il y a quelques mois encore, un superbe vieillard, il émerveillait les officiers de l'École de guerre qui assistaient à son cours par sa belle tenue à cheval. Une anecdote à ce sujet :

Pendant qu'il était en Crimée, un officier anglais, M. Nolant, ayant entendu parler des belles performances accomplies par le capitaine Raabe, lui proposa un pari assez curieux. Il s'agissait de parcourir à cheval un trajet de six kilomètres au trot et de faire tout ce qu'il ferait à cheval.

Le capitaine Raabe accepta. On partit de Kamiesche. Entre le premier et le deuxième kilomètre, M. Nolant se débarassa de son dolman, de sa chemise, de son pantalon et de ses bottes.

Le capitaine, croyant avoir affaire à un fou, se donna bien de garde de l'imiter. Il perdit son pari, et se souciait fort peu, du reste, de faire sa rentrée nu comme ver dans la ville. Le len-

demain, il lui demanda une revanche. Elle lui fut accordée dans les mêmes conditions qu'avait été fait le pari de la veille.

L'officier anglais devait faire tout ce que ferait l'officier français.

La capitaine Raabe monte à cheval, part au galop dans la direction du port et, sans s'arrêter, fait sauter son cheval dans l'eau d'une hauteur de 3 mètres environ.

L'officier anglais ne voulut pas le suivre, bien entendu, et, à son tour, il perdit son pari.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Dates et lieux des examens dans la circonscription de Saumur.

Canton de Doué. — Mercredi 5 juin, école de garçons de Doué, huit heures du matin.

Canton de Vihiers. — Vendredi 7 juin, école de garçons de Vihiers, huit heures du matin.

Canton de Saumur (Sud). — Aspirants : Mardi 14 juin, école des Récollets, à Saumur, huit heures du matin.

Canton de Montreuil-Bellay. — Vendredi 14 juin, école publique de garçons de Montreuil-Bellay, huit heures du matin.

Canton de Saumur (Nord-Ouest). — Lundi 17 juin, école de la rue du Roi-René, à Saumur, huit heures du matin.

Canton de Saumur (Sud). — Aspirantes : Mercredi 19 juin, école de filles de la rue du Prêche, à Saumur, huit heures du matin.

Canton de Saumur (Nord-Est). — Lundi 24 juin, école de la rue du Roi-René, à Saumur, huit heures du matin.

Canton de Gennes. — Mercredi 26 juin, école de garçons de Gennes, huit heures du matin.

Le Conseil municipal de Besançon, quoique radical, a décidé à l'unanimité moins une voix que la procession de la Fête-Dieu aura lieu librement.

### TRANSPORT DES DÉPÊCHES DE VERNANTES A Vernoil

Le service du transport des dépêches à pied de Vernantes à Vernoil est mis en adjudication.

Les personnes qui désireraient prendre connaissance des conditions et charges de l'entreprise pourront se présenter au bureau de Vernantes, entre 10 heures du matin et 4 heures du soir, jusqu'au 15 juin.

### LA « PORTEUSE DE PAIN » A SAUMUR

Ce drame, représenté lundi sur notre scène, a été, ainsi que *Roger la Honte*, tiré d'un roman du *Petit Journal*. C'est dire que le vol,

l'incendie, l'assassinat sont les données principales de ces pièces à effet, et les détails en sont cueillis un peu partout.

Un certain public aime ces drames à émotions vives; cependant il faut qu'ils soient accompagnés d'un grand luxe de mise en scène. Nos calmes populations de province n'ont qu'un enthousiasme relatif pour les situations forcées dues à l'imagination d'écrivains bien embarrassés pour donner au public du nouveau, toujours du nouveau. C'est donc grâce à une bonne interprétation et surtout à la lecture du *Petit Journal* que la troupe de M<sup>me</sup> Favart fait d'excellentes recettes, quand bien des chefs-d'œuvre, présentés au public d'une façon trop modeste, font des recettes dérisoires.

Si la *Porteuse de Pain* n'est pas d'une grande portée littéraire, je dois constater cependant que c'est une œuvre honnête dans son ensemble : les amours y sont chastes et réguliers; la vertu dignement récompensée et le crime puni de par la loi....

Bien que des artistes de la trempe de M<sup>me</sup> Favart savent porter avec la même aisance le bonnet que le diadème, la robe de brocart que le tablier de coton, j'aimerais cependant mieux voir se déployer ailleurs que dans une porteuse de pain le grand talent de la pensionnaire de la Comédie-Française. C'est par lambeaux que ce talent se jette, et la scène est à peine commencée qu'elle prend fin avant même que l'émotion ait gagné complètement le public.

Les ovations n'ont pas pour cela été ménagées à M<sup>me</sup> Favart, et tous les artistes qui l'accompagnaient ont partagé des applaudissements qui, du reste, étaient très mérités.

NEMO.

### JACQUES INAUDI A SAUMUR

Les mathématiciens, les chiffreurs et les nombreux amateurs de casse-tête vont apprendre avec plaisir que le roi des calculateurs va bientôt venir à Saumur.

On annonce en effet la venue prochaine de ce prodige. Nous espérons qu'il aura le même succès que partout où il a passé. Du reste, la presse est unanime à constater les merveilles de ce phénomène intellectuel, Jacques Inaudi.

### L'ÉLOGE D'UN MARIN ANGEVIN

A L'UNIVERSITÉ DE BEYROUTH

### Renaud de la Frégeollière

Nous extrayons le compte rendu suivant des *Missions catholiques*, numéro du 10 mai 1889 :

« Des visiteurs populaires à l'Université, ce sont les marins français. Il y a joie et animation au collège, lorsque le drapeau tricolore flotte en rade de Beyrouth et que les salves d'usage annoncent à toute la ville que les fils des Croisés viennent visiter leurs frères d'Orient.

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

### CHAPITRE VIII. — (Suite)

Oh ! que les fleurs d'oranger mettaient de vertige sous son pauvre front ! Gabrielle l'avait incliné sur ses deux mains, et des larmes venaient à ses paupières. Si bonne que l'on soit, un peu d'envie monte au cœur à la vue de celle qui vous a été préférée; mais ce sentiment petit et médiocre, indigne de Gabrielle, fut vite refoulé par la vaillante jeune fille.

Maintenant elle regardait le prêtre les bénir tous les deux. A genoux sur les prie-Dieu de velours, ils se tenaient respectueux, mais ils ne priaient pas. Charmette songeait aux diamants et au million déposés dans sa corbeille, et David était tout à son bonheur. Il voyait, dans l'avenir, une vie de félicités; pas un nuage dans son ciel. Il oubliait, le pauvre illusionné, que si la pensée de Dieu n'est pas dans une union, il n'y a rien de stable, rien de fort, mais une brise qui passe, une brise qui, souvent, de-

vient tempête, ouragan, et détruit et balaie tout sur son passage.

Donc, pas une lèvre ne murmurait une prière dans cette mondaine assistance, pas une, sauf celles des amis oubliés. La petite Hermine joignait les mains, et Gabrielle redisait avec toute l'ardeur et la générosité de son âme :

— Seigneur, Seigneur, qu'ils soient heureux !

La cérémonie s'achevait. Au rythme d'un brillant final, le cortège reprenait sa marche sur la moquette épaisse; les jeunes mariés en avant. Les yeux de David rayonnaient. Sur tous les objets où ils se posaient, ils croyaient lire : « Bonheur ! bonheur ! »

Au moment où il allait passer près d'elle, M<sup>me</sup> Liéber, dont le front était demeuré incliné sur les mains jointes, osa lever la tête. Charmette venait de l'effleurer de ses dentelles. L'expression de la jeune femme était impérieuse et hautaine. Le triomphe mettait un éclair de vanité satisfaite dans ses prunelles, et sur ses lèvres un sourire altier. C'en fut assez. Gabrielle l'avait jugée : sèche, impérieuse, bien légère, bien en surface; tout occupée d'elle-même.

— Pauvre David ! pensa-t-elle, en étouffant

un soupir, hélas ! je le crains, il ne trouvera pas le bonheur attendu. Cette Charmette est belle; mais elle manque de bonté, et, pour que notre ami des anciens jours fût heureux, il faudrait tant de choses... Il faudrait... tout ce que je n'avais pas sans doute !

Ils avaient passé.

Gabrielle sentit une dernière angoisse lui serrer le cœur.

— Prenons chacun notre chemin, murmura-t-elle. A présent, c'est fini, jamais plus nos routes ne se rencontreront.

Elle se leva, fit signe aux enfants, et serra, dans la sienne, la petite main d'Hermine. Cette étreinte lui fut douce. L'affection d'une enfant a de ces communications mystérieuses. Gabrielle n'était pas seule au monde puisqu'elle avait sa famille, et la famille, voilà ce qu'il y a de meilleur sur la terre : là se rencontrent les affections fidèles, celles qui ne trahissent jamais.

### CHAPITRE IX

Ils étaient mariés depuis trois années, et Charmette était aimée comme au premier jour. Broze, il est vrai, ainsi que tous les artistes, possédait une puissance d'imagination peu

commune. Quand il faisait un rêve, aussitôt il le rendait vivant. Ce rêve, il le voyait, l'idéal devenait une réalité, et, pour lui, la Charmette réelle n'était pas une jeune femme capricieuse et frivole, mais une Charmette enfantée dans son imagination et rêvée par son cœur.

Et pourtant, mon Dieu ! pourtant, que de folies depuis le jour où le seuil de la Trinité avait été franchi. Que d'imprévoyances, que de caprices ! caprices incessants : une matinée d'avril, d'heure en heure rayée de soleil ou zébrée de pluie, n'aurait pas été plus changeante que cette tête blonde, sous le front de laquelle germait une véritable démence dépendante. Toutes les matinées de M<sup>me</sup> Broze se passaient en courses de bric-à-brac, et ses après-midi chez les joailliers. Elle achetait, revendait, achetait encore, se lassant de ses bijoux ou de ses bibelots dès qu'une de ses amies en possédait de plus riches. Avec cela, tout à sa toilette, tout à ses fantaisies, elle ne surveillait en rien son personnel, et pendant que Madame jetait à pleines mains l'or de son mari, le cocher et le valet de pied, d'une distinction si parfaite, la cuisinière, un cordon bleu de premier ordre, la femme de chambre, une grande belle fille à mise soignée, mè-

En 1884, M. l'amiral Comte, accompagné de ses officiers et introduits par le consul général de Beyrouth, M. Patrimonio, vint apporter le salut de la France aux élèves de l'Université. Au nom de ses condisciples, un élève lui lut l'adresse suivante :

« Monsieur l'Amiral,

» L'Université de Beyrouth est heureuse de recevoir dans ses murs un des premiers représentants de cette marine française qui porte le drapeau de l'honneur et de la religion dans toutes les parties du monde, et qui veille avec sollicitude sur ces belles contrées d'Orient. Cette visite nous est d'autant plus précieuse qu'elle est relevée par la présence de M. le consul général de Beyrouth, qui ne cesse de montrer pour notre œuvre catholique et française les plus vives et les plus efficaces sympathies. Soyez assuré, Monsieur l'Amiral, que les maîtres et les élèves de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth seront toujours très sensibles à l'intérêt que leur témoignent les dignes représentants de la France et qu'ils ne cesseront de faire des vœux pour le bonheur et la prospérité de ce noble et généreux pays. »

L'amiral répond brièvement, mais avec beaucoup de cordialité; précédé du consul, il parcourt les rangs des élèves auxquels il adresse quelques mots de bienveillance et d'encouragement.

La fanfare, qui a salué son entrée au collège, l'accompagne au départ de ses échos vibrants. Tous les élèves qui ont mérité le témoignage d'honneur sont désignés pour aller, le soir, rendre sa visite à M. l'amiral Comte, sur le vaisseau le *Vésuve* qui porte son pavillon.

A deux heures de l'après-midi, soixante élèves, fanfare en tête, se dirigent vers le port. La fanfare de marine les reçoit à bord; puis un élève de philosophie s'avance vers M. l'amiral et les officiers qui l'entourent, et, d'une voix émue, raconte ce trait d'héroïsme de la guerre de 1870 dû à la bravoure d'un marin et d'un ancien élève des Jésuites, le capitaine Renaud de la Frégeollière, mort au champ d'honneur.

Nous reproduisons quelques passages de cette pièce de vers :

C'était aux sombres jours où, malgré son courage,  
La France était brisée au souffle de l'orage;  
Le canon des Prussiens écrivait, rang par rang,  
Nos braves bataillons que fauchait la mitraille,  
Quand un cri retentit au sein de la bataille :

« En avant ! marins, en avant ! »

La baïonnette en main dans l'horrible mêlée,  
Ils allaient, les marins à la face hâlée !

Les canonnières prussiennes s'enfuyaient dans la plaine,  
Et partout chancelaient et tombaient sous les coups.

Vibrante résonnait la voix du capitaine...

Mais le nombre est contre eux, le nombre les accable,  
Et soudain un Prussien, d'une voix formidable,

A crié : « Marins, rendez-vous ! »

Pour répondre à ce cri de honte et de défaite,

Le vaillant capitaine a relevé la tête  
Et sans pâlir : « Marins ! nous ne nous rendons pas ! »  
Il meurt ; mais ses marins vengèrent son trépas.

Voici votre devise, ô marins de la France !  
De la peur ignorer l'indigne défaillance,  
N'avoir que deux amours, le devoir et l'honneur.  
L'héroïsme remplit votre féconde histoire,  
Et pour vous la défaite est encore la victoire.

Le triomphe est dans la valeur.  
L'honneur brille toujours sur vos nobles bannières,  
Et l'on y lit encore ces paroles si fières :  
Lutter, vaincre ou mourir, ne se rendre jamais !  
Voilà pourquoi, marins, aux plus lointaines plages,  
Vous allez, écrivant en d'immortelles pages  
La gloire du peuple français.

De chaleureux applaudissements accueillirent cette poétique adresse, œuvre des élèves eux-mêmes... »

Ces vers bien frappés ne sont pas indignes de ceux que notre regretté *Dailière* a consacrés, dans son poème *Les Angevins à la Guerre de 1870*, à la mémoire du héros chanté à Beyrouth. Nous ne résistons au plaisir de les citer et nous voudrions les voir gravés dans toutes les mémoires angevines :

Dans le pur firmament de la gloire marine  
Resplendit à nos yeux une étoile angevine ;  
Je veux, rhapsode obscur, lui payer mon tribut,  
Hommage sympathique, humble et dernier salut  
Aux modestes galons d'un jeune gentilhomme,  
Bernard la Frégeollière. Et la Scarpe et la Somme  
Peuvent nous disputer, parmi tant de guerriers,  
L'honneur de relever son front ceint de lauriers.

Chercheur aventureux de lointaines conquêtes,  
Pour son premier parcours il eut le *Magenta*,  
Pour le second *l'Alceste*, et sa voile flotta  
Autour de l'Ancien monde et du Nouveau, — heurta  
Le roc de Sainte-Hélène et le cap des Tempêtes,  
L'humide Océanie et ses profonds déserts ;

Joyeux de voir planer sur l'abîme des mers  
Au-dessus du navire à l'aile frémissante,  
Emblème respecté de la Patrie absente,  
Son pavillon. — La voix de la France en danger  
Sous le pied des chevaux d'un féroce étranger  
Rappelle sa frégate avec tout l'équipage ;

Il revient, il brandit la hache d'abordage.  
Jamais plus émouvant, plus saisissant tableau !  
C'est un cercle de fer qui marche — et l'environne,  
La Frégeollière, grand comme le fut Cambronne  
Dans le carré de Waterloo !

Il range ses marins, phalange inabordable,  
Il dirige leurs coups, il exalte leurs cœurs,  
Il élébruit, ravit jusques à nos vainqueurs.

Von Kummer lui cria d'une voix formidable :

« Arrêtez, braves gens, d'inutiles trépas ! »

— Le sol, comme un navire oscillait sous leurs pas. —

Et cette vivante muraille  
Tient bon, rend coup pour coup, mitraille pour mitraille.  
« Pour la dernière fois, rendez-vous, armes bas ! »  
Et l'écho du vallon, des bois et des collines  
Se tut. Rien ne sortit de ces larges poitrines,  
Car le marin français meurt et ne se rend pas !

**Mariage d'un officier.** — Lundi a été célébré à Angers le mariage de M. Arthur de Gouvello, lieutenant au 135<sup>e</sup> de ligne, détaché dernièrement à Fontevault, avec M<sup>lle</sup> Marie

gens-là sont des dormeurs éveillés; ils regardent sans voir.

Non, il ne voyait pas, ce pauvre Broze, il ne voyait pas le désastre et la ruine qui se préparaient pour l'avenir; mais dans le nuage où il vivait, tout était harmonie et amour.

Bien souvent, il se rappelait avec ivresse les trois mois qui suivirent son mariage: son installation dans un chalet rustique en pleine forêt de Saint-Germain. Le printemps jetait partout ses guirlandes vertes, et tous deux cheminaient sous bois dans les allées ombreuses et centenaires. David cueillait des mugnets et des pervenches. D'autres fois, assis, l'un près de l'autre, dans le panier d'osier, ils s'enfuyaient loin, bien loin, au trot rapide de leurs poneys, voulant s'enivrer d'espace, de grand air; et toujours, toujours, dans la promenade aux pas mesurés, ou dans la course folle, toujours les mêmes notes s'exhalaient du cœur si tendrement épris.

— Je t'aime, ma Charmette! je t'aime de toute mon âme!

M<sup>me</sup> Broze pensait qu'une nouvelle corde au luth eût varié la mélodie. Cependant, elle était gentille; elle avait des sourires et de petits mouvements d'oiseau coquet qui veut bien, au

Letort, sans profession, rue Saumuroise, à Angers.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux dans la chapelle des Sœurs gardes-malades, rue d'Alsace.

Dans la brillante assistance qui assistait à cette cérémonie, nous avons remarqué la présence de M. le général de division Fabre, de M. Ségaud, colonel au 135<sup>e</sup> de ligne; de M. le lieutenant-colonel des cuirassiers, etc., et d'un grand nombre d'officiers supérieurs et subalternes du 135<sup>e</sup> de ligne.

**TOURS.** — Voici l'itinéraire de la grande cavalcade historique qui aura lieu lundi prochain à Tours :

Le cortège partira à midi et demi, descendra la Tranchée, suivra le Pont-de-Pierre, les rues Nationale, avenue de Grammont, rue de l'Alma, rue Sébastopol, boulevard Béranger, brasserie Saint-Eloi (halte), boulevard Béranger, rue du Gazomètre, rue de Lariche, place Victoire, rues du Grand-Marché, du Commerce, Colbert, Saint-Maurice, square de l'Archevêché, rues de la Sellerie, des Halles, le tour des Halles, brasserie Tessier (halte), rue de Clocheville, rues Gambetta, de la Préfecture, de Buffon, boulevard Heurteloup, rue Nationale, les quais, Champ-de-Mars.

**LA FLÈCHE.** — M. Blanc, sous-préfet de La Flèche, a été nommé chef du cabinet du préfet de la Seine, en remplacement de M. Salmon, récemment nommé sous-préfet de Libourne.

**NANTES.** — *Société Nantaise d'Horticulture.* — Être toujours sur la brèche, employer les subventions qu'elle reçoit à flatter le goût du public pour les fleurs, installer chaque année des fêtes charmantes, telle est l'habitude de cette Société, qui fait preuve d'une constante préoccupation de remplir dignement le mandat qu'elle s'est imposé.

La fête des roses, qui a eu lieu déjà trois fois à Nantes, promet, pour sa quatrième organisation, devoir s'entourer d'un éclat inusité. Livré aux organisateurs depuis deux jours, le cours Cambronne se couvre de tentes destinées à contenir et à protéger des intempéries les produits embaumés des exposants.

Le succès est assuré d'avance, étant donné le grand nombre des demandes et le zèle des organisateurs.

ILS SONT TROP VERTS

On annonce que M. Jouffrault, député républicain des Deux-Sèvres, renonce à se représenter pour cause... de santé.

La vérité est que M. le marquis de la Rochejaquelein a obtenu, aux élections dernières, 3,600 voix de majorité dans l'arrondissement

bord du nid, écouter les vocalises que lui chante son rossignol. Après tout, puisque l'amour de son mari était une baguette magique transformant en réalités ses caprices les plus fous, pourquoi ne l'eût-elle pas payé de retour? Elle donnait donc une tendre réplique, le trille en mineur conseillé par sa mère, et Broze était ravi. Peu lui suffisait. Sur deux notes composant un thème, ainsi que l'avait prêté M<sup>me</sup> Van Ritten, il brodait des variations sans nombre.

L'idylle dura trois mois.

On revint alors au somptueux hôtel du boulevard Malesherbes. Stéphane avait veillé à l'organisation intérieure, et certes il n'avait jamais mieux mis en pratique la fameuse formule : « Il faut ce qu'il faut. » Tout était style Louis XV, et les sculptures, les dorures, les vieilles tapisseries avec leurs nuances adoucies par le temps, chatoyaient discrètement dans l'ombre des stores abaissés.

(A suivre.)

de Bressuire, et que M. Jouffrault est bien aise de s'éviter une défaite certaine.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 juin 1889.

La Bourse a débuté en faiblesse, mais aux approches de la clôture les cours sont revenus à leur niveau de la veille. Le 3 0/0 s'arrête à 86.67; le 4 1/2 0/0 à 104.80.

Le Crédit Foncier présente une ferme attitude à 1,342.40. Les obligations foncières et communales ont de bonnes demandes au comptant.

La Société Générale finit à 461.25.

On cote la Banque d'Escompte à 532.50. Rappelons que l'assemblée générale des actionnaires qui a eu lieu le 28 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1888. Elle a en outre fixé à 15 francs par action libérée de 250 fr. et à 27.50 par action entièrement libérée le dividende de cet exercice. Un acompte ayant été distribué en janvier, le solde, soit 8.75 par action de 250 francs et 15 francs par action entièrement libérée, sera payé à partir du 4<sup>er</sup> juillet prochain.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a passé de 750 à 763.76.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 596.25.

L'action de Panama oscille de 55 à 56.

L'obligation des chemins Economiques est tenue à 377.

**INFORMATIONS FINANCIÈRES.** — Le Bon de l'Exposition, dit le *Progrès Financier*, organe de la Banque de l'Ouest, dépouillé de ses 25 tickets, reste le meilleur marché de tous les titres à lots, ce qui explique la durée de son succès. Cette Banque les offre à 14.50.

En visite.

— Alors, ma chère, vous avez donc épousé un veuf?

— Oui, je suis sa seconde femme.

— Et, entre nous, fait-il allusion à sa première femme?

— Oh! jamais, il n'oserait pas! Je lui parlerais de mon troisième mari.

#### Conseils aux malades

Ne prenez plus de médicaments. Adressez-vous à la Dynamodermie qui vous guérira sans aucune pratique interne, sans vous abîmer l'estomac et surtout sans vous intoxiquer. Les paralysies les plus anciennes sont guéries en 30 nuits, pendant le sommeil. L'asthme, la goutte, les rhumatismes, l'ataxie, l'épilepsie, les congestions, la constipation, et toutes les maladies nerveuses, cèdent à 30 nuits d'application. Demandez à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot de Mauroy, à Paris, sa brochure franco, faites-vous traiter par correspondance et évitez surtout les contrefaçons déguisées de certains instituts que les succès de la Dynamodermie ont fait surgir de tous côtés, même à Paris.

D<sup>r</sup> DE MONPLAISIR.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre;

Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre;

Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre;

Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.

Tous nos liquides sont vendus verre compris.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

**Ecole des Hautes Études Commerciales**

108, Boulevard Malesherbes, 108

Cours normaux; durée des Études: 2 ans.

RENTREE: Lundi 7 Octobre 1889

L'École reçoit les élèves internes et des élèves externes.

Ecole préparatoire; durée des Études: 1 an.

RENTREE: Lundi 7 Octobre 1889

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur qui enverra gratuitement le programme des conditions d'admission.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M<sup>e</sup> Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, 7,  
Et de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé.

## VENTE

SUR LICITATION  
Entre Majeurs et Mineurs  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
D'UNE

### Maison d'Habitation

ET DÉPENDANCES  
Située aux Deux-Sœurs, commune de Vivy.

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 30 JUIN 1889, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-neuf ;  
Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

1<sup>o</sup> M. Auguste Ménier, propriétaire et marchand de porcs, demeurant aux Deux-Sœurs, commune de Vivy ;  
2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Louise Ménier, épouse assistée et autorisée de M. Louis Triplet, maître d'hôtel, avec lequel elle demeure à la Ménitrie ;  
3<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Euphrasie Ménier, épouse assistée et autorisée de M. Henri Chauveau, propriétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure aux Chênes-aux-Loups, commune de Vivy ;  
4<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Joséphine Ménier, cultivatrice, demeurant au même lieu, commune de Vivy ;

5<sup>o</sup> M. Louis Bonneau, propriétaire à Saumur, agissant au nom et comme conseil judiciaire de cette dernière ;  
6<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Louise-Augustine Ménier, épouse assistée et autorisée de M. Clément Guiocheau, charpentier, avec lequel elle demeure aux Deux-Sœurs, commune de Vivy, ayant pour avoué M<sup>e</sup> Louis ALBERT ;

En présence de M<sup>me</sup> Marie-Louise Brisset, propriétaire-cultivatrice, demeurant aux Alliers, commune de Vivy, veuve de M. Louis-Charles Ménier, prise au nom et comme tutrice naturelle et légale de M<sup>lle</sup> Adèle-Alphonsine Ménier, sa fille mineure, issue de son mariage avec son défunt mari, sus-nommé, ayant M<sup>e</sup> LE RAY pour avoué ;

En présence encore ou lui dûment appelé de M. Alphonse Brisset, cultivateur, demeurant à Blou, pris au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc de la mineure Ménier, sus-nommée ;  
Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, par le ministère de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux de l'immeuble dont la désignation suit :

#### DÉSIGNATION LOT UNIQUE

1<sup>o</sup> Une maison d'habitation, sise aux Deux-Sœurs, commune de Vivy, comprenant : trois chambres à feu sur le devant ; trois cabinets derrière, deux hangars, greniers au-dessus, écurie à deux chevaux, cour et jardin, le tout d'une contenance d'environ cinq ares 50 centiares, joignant au nord la route de Saumur, au levant Montrieul, au couchant veuve Dumont et au midi Guichard ; puits dans la cour grevé d'un droit de puisage de M. Montrieul.  
2<sup>o</sup> Une petite parcelle de terre servant de passage, contenant environ neuf mètres seize décimètres

carrés et joignant la maison ci-dessus et tous les droits attachés auxdits biens, tant activement que passivement, notamment ceux concernant le passage du par M. Montrieul (représentant Moratte) pour l'exploitation de ladite maison et du puits, réglés par acte devant M<sup>e</sup> Loiseleur, notaire à Neuillé, le trois juin mil huit cent cinquante-huit, et tous autres actes et procès-verbaux.

Mise à prix : 3,500 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M<sup>e</sup> ALBERT, avoué pour-suisant la vente ;

Soit à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Saumur, par l'avoué-licencié soussigné, le quatre juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L. ALBERT.

Enregistré à Saumur le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, f<sup>o</sup> , c<sup>o</sup> . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (520) Signé : L. PALUSTRE.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 47.

### A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

#### MAISON D'HABITATION

A Saumur, rue de Lorraine, 32,  
Avec Cour, Jardin bien arboré.

Vastes Communs.

Le tout en très bon état.

FACILITÉS POUR LE PAIEMENT.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire. (379)

Étude de M<sup>e</sup> BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n<sup>o</sup> 26.

### A VENDRE

PAR

#### ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le JEUDI 20 JUIN 1889, à 1 heure après midi, en l'étude de M<sup>e</sup> BRUNET, notaire,

### UNE PROPRIÉTÉ

Située à la Bernerie-en-Retz (Loire-Inférieure)

Comprenant : maison, bâtiments de service et jardin, le tout d'une contenance de 410 mètres carrés.  
Belle vue sur la mer.

Mise à prix : 18,000 francs.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour visiter, à la Bernerie, à M<sup>me</sup> DU PLESSIS DU GRÉNÉDAN, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> BRUNET, notaire. (498)

### MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu  
AVEC GRAND VERGER

Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.

S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

### A LOUER DE SUITE MAISON AVEC MAGASIN

A SAUMUR, RUE DU PUIITS - NEUF.  
S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE  
MAISON

Avec Jardin & Servitudes

Sise à la Croix-Verte.

S'adresser à M. DUPONT, 98, rue Saint-Nicolas. (423)

### A CÉDER

Magasin de Chaussures

Bonne Clientèle à Façon

S'adresser chez M. OSSANT, rue Saint-Jean, 34.

VIN ROUGE, récolte 88. A VENDRE, DRE. 80 f. la pièce.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes couturières pour dames.  
S'adresser au bureau du journal.

Il a été perdu un CHIEN TERRIER, poil jaune, et répondant au nom de Bob. — S'adresser hôtel de Londres, Saumur. — Récompense. (503)

UN MÉNAGE ayant de très bonnes références, demande une place.  
S'adresser au bureau du journal.

### Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ?  
Avez-vous des pellicules ?  
Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils ?  
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Éclair, PARIS  
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des  
VOYAGES INTERNATIONAUX  
Exposition Universelle 1889.

SÉJOUR FACULTATIF à PARIS

1<sup>re</sup> classe... 25 fr. } par jour

2<sup>e</sup> classe... 20 fr. }

LOGEMENT ET NOURRITURE COMPRIS.

Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser : 6, rue du Temple, Saumur.

### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.  
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

### MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

## BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de MM. Wickham Frères, Drs, Chems, Herrens, rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LARDEUX, coutelier et bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN - DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

### VENTE ET LOCATION DE PIANOS

## HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU  
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).  
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole  
(34<sup>e</sup> ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures  
ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS  
Franco à domicile, un an, 6 fr. ; — Six mois, 3 fr. 50 ; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JUIN

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	86 50	Banque de France	4110	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	377	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	88 35	Banque d'Escompte	531 25	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	465	Compagnie parisienne du Gaz	
4 1/2 1883	104 70	Comptoir d'Escompte	81 25	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	465	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1337 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	460	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	
Oblig. 1855-60 3 0/0	532	Crédit Industriel et Commercial	580	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	389 75	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série —	
— 1865 4 0/0	533	Crédit Lyonnais	683 75	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	458	— obligations à lots	
— 1869 3 0/0	416 50	Crédit Mobilier	445	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	
— 1871 3 0/0	405	Dépôts et Comptes courants	595	Est 3 0/0 anc. r. à 500	407 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	520 75	Société Générale	460	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	418	Emprunt russe 1862 5 0/0	
— 1876 4 0/0	522	Est	812 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	417 50	— 1870 5 0/0	
— 1886 3 0/0	398 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1345	Nord 3 0/0 r. à 500	425	— 1884 5 0/0	
Bons de liquidation	525	Midi	1230	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	419	— 1889 4 0/0	
				Quest 3 0/0 anc. r. à 500	416 75		
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or	93 20		
				Delte d'Égypte 6 0/0	428 75		
				Extérieur 4 0/0	76 25		
				Hongrie 4 0/0 or	87		
				Italie 5 0/0	97 20		
				Portugal 4 1/2 1888	497		